

Pourquoi utiliser le dossier de coordination en région ?

- Partager de manière sécurisée les données pertinentes à la prise en charge coordonnée de la personne
- Faire le lien entre les différents parcours de soin, de santé, de vie
- Centraliser et mettre à disposition les données jugées pertinentes à partager avec les intervenants

Comment est-il alimenté ?

- Directement ou à partir des différents parcours (existants et à venir*)
- Centraliser et mettre à disposition les données jugées pertinentes à partager avec les intervenants

Modalités

- Accessible en web ou mobilité
- Aucune adhésion, gratuit
- Ouverture d'un compte Norm'Uni (Point d'accès aux services e-santé de Normandie)

Parcours complexes DAC

Partage de documents, notes, PPCS

Parcours plaies complexes Domoplaies

Partage de documents

Parcours maladies chroniques (Insuffisance rénale...)

Partage de documents



Dossier de coordination



Documents

- Déposés et conservés de manière sécurisée
- Consultables par les intervenants (dans le respect de la matrice d'habilitations du DMP)



PPCS (Plan Personnalisé de Coordination en Santé)

- Créé depuis le parcours DAC, les acteurs identifiés saisissent leurs actions directement depuis le dossier de coordination
- Consultable par tous les intervenants



Notes

- Créées et alimentées avec les éléments importants à partager
- Evolutives tout au long du suivi de la personne



MIS (Messagerie Instantannée Sécurisée)

- Sur le web ou en mobilité, permet aux professionnels d'échanger de manière sécurisée (messages, photos, documents)
- Facilite la coordination autour de la prise en charge de la personne

Parcours handicap C360

Partage de documents

Parcours cancer (e-PARSAC, e-SPACE...)

Partage de documents

Complémentarité entre le DMP et le Dossier de Coordination ?

Le DMP recueille les éléments des parcours de soins, la synthèse d'un suivi une fois échu, regroupant les éléments essentiels de la coordination et ayant fait l'objet d'une évaluation médicale. Il est alimenté par les documents de synthèse, une fois la prise en charge effectuée.

Le dossier de coordination recueille les éléments de parcours de soins, parcours de santé, parcours de vie. Il vise à partager, pendant la durée de prise en charge, des documents évolutifs avec tous les acteurs du médical, du médico-social et du social.

Pour en savoir +

02 50 53 70 01 ou projets@normand-esante.fr

*Psychotrauma, DIFPAD (expérimental)...